

Anonyme
LIBERA ME DOMINE
[Tours, Bibliothèque municipale, ms 168, n° t.30]

© Jean Duron, 2020,
Centre de musique baroque de Versailles

ATTRIBUTION

Ce fragment de messe des morts est anonyme. Les attributions précédentes sont sans fondement (voir DOSSIER ATTRIBUTIONS).

SOURCE

Anonyme, [sans titre], dans *Recueil de motets et chansons de Tours* (n° t.30), partition, ms, 365 x 230 mm, f. 48^v-49^v, F-TO : ms 168

(f. 48^v-49 en entier ; 1^{er} système du f. 49^v.)

DATATION – PROVENANCE

Aucun élément factuel ne permet de dater ce motet pour lequel aucune concordance n'a été établie, ni même de proposer une provenance géographique.

UTILISATION LITURGIQUE

Office des défunts. Répons.

EFFECTIFS – DISPOSITION – INTERPRÉTATION

sol2,sol2,ut3,ut4,fa4

Le motet est composé pour un chœur à cinq parties. Les deux parties de *dessus*, chantées par les enfants de chœur, sont soutenues par trois pupitres de voix d'hommes : *haute-contre, taille et basse*.

TEXTE & TRADUCTION

℞. Libera me, Domine, de morte æterna, in die illa tremenda, Quando cæli movendi sunt, et terra : Dum veneris judicare sæculum per ignem. * Quando cæli movendi sunt et terra.

℣. Tremens factus sum ego, et timeo, dum discussio venerit : atque ventura ira. * Quando cæli movendi sunt et terra.

℣. Dies illa, dies iræ, calamitatis, et miseris, dies magna et amara valde. * Dum veneris judicare sæculum per ignem.

℣. Plangent se super se, omnes fines terræ : vix justus salvabitur : et ego miser ubi parebo ? * Dum veneris judicare sæculum per ignem.

Délivrez-moi, Seigneur, de la mort éternelle en ce jour terrible : Quand les cieux et la terre seront ébranlés. Lorsque vous viendrez juger le siècle par le feu ; Je suis saisi de crainte et de tremblement, lorsque je pense à cet examen qui se doit faire, et à la colère qui se doit allumer. Quand les cieux et la terre seront ébranlés. Ce jour-là sera un jour de colère, de calamité et de misère, un grand jour, mais plein de terreur et d'amertume : quand les cieux et la terre seront ébranlés. Toutes les nations de la terre pleureront sur elles-mêmes : à peine le juste sera-t-il sauvé, et moi, infortuné, où serais-je ?

(traduction d'après : 1° Prosper Guéranger, *L'année liturgique : l'Avent*, 2^e éd., Paris, Julien, Lanier, Cosnard, 1858, p. 161-162 ; 2° *Règles et exercices pour les Congrégations de la Très-Sainte Vierge*, Metz, Collignon, 1813, p. 341-342.)